



Plateforme marchés publics

Sécurisez facilement et à moindre coût la dématérialisation de vos marchés publics avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais

De quoi s'agit-il ? Depuis 2013, le Centre de gestion du Pas-de-Calais, en partenariat avec son homologue du Nord et Somme numérique coopèrent dans la **mise à disposition d'un portail** commun permettant la **dématérialisation des marchés publics**.

À qui cela s'adresse-t-il ? Cet outil permet aux **collectivités et établissements publics** de **répondre aux obligations de dématérialisation** du code des marchés publics.

Pour quoi faire ? Ce portail met en relation les acheteurs publics et les professionnels dans le **respect de l'égalité d'accès à la commande publique**, de **traitement des candidats** et de la **transparence des procédures**.

Comment y avoir accès ? Cette prestation est **disponible par conventionnement**. Pour **accéder à la plateforme**, il suffira de signer la convention et de réaliser une **création de compte** (via un lien qui vous sera fourni après signature).

Quels sont les avantages ? **Mise en ligne** des dossiers de consultation, **suivi** de l'activité des dossiers en cours, **réponse aux questions** des soumissionnaires, **réception et dépouillement des offres** au terme des procédures.

Informations techniques :

Service **Marchés publics**
et suivi des contrats
mp.support@cdg62.fr
03 21 52 99 50

Accès rapide à la convention et aux tarifs via la base documentaire de l'Extranet du CdG62 :

Flashez ce QRCode avec votre téléphone et munissez-vous de vos identifiants Extranet
Rubrique -> Plateforme marchés publics

